



**LEAF
FAEJ**

WOMEN'S LEGAL
EDUCATION & ACTION FUND
FONDS D'ACTION ET D'ÉDUCATION
JURIDIQUE POUR LES FEMMES

Plan stratégique 2020-2025 du FAEJ

FAEJ remet en question les systèmes d'oppression et d'exclusion et trace de nouvelles voies dans le contentieux féministe pour éclairer l'inégalité entre les genres dans la société. Sa longue histoire d'activisme féministe est le fondement des priorités du FAEJ pour les cinq prochaines années. Inspiré par la trajectoire de ses agitateurs féministes, FAEJ continue de s'attaquer aux problèmes controversés, apportant une analyse féministe aux inégalités émergentes dans la société.

D'ici 2025, le FAEJ s'engage à :

Donner la priorité à la réconciliation et travailler à la décolonisation des systèmes juridiques et sociaux du Canada

La lutte du FAEJ pour l'égalité n'est possible que si nous reconnaissons et tenons compte de notre héritage colonial. Nous avons la responsabilité de travailler à la décolonisation, de remédier aux méfaits du colonialisme et de nous allier aux peuples autochtones dans notre travail.

FAEJ reconnaît que les territoires sur lesquels nous travaillons à travers l'île de la Tortue abritent de nombreuses nations diverses. Notre bureau de Toronto est situé sur un territoire couvert par le traité de territoire « Un Bol à une seule cuillère » entre les Anishinaabes, les Mississaugas et les Haudenosaunee. D'autres nations autochtones et de nouveaux arrivants ont été invités à adhérer à ce traité qui nous oblige à partager le territoire et à protéger la terre dans un esprit de paix, d'amitié et de respect.

Le FAEJ entreprend le travail vital de réconciliation et d'apprentissage sincère alors que nous nous efforçons de décoloniser à l'interne. FAEJ cultive une compréhension partagée avec les femmes autochtones de leurs expériences et besoins. Nous écouterons et prendrons la responsabilité de notre rôle dans l'impact historique et continu du colonialisme et nous remettrons activement en question les hypothèses coloniales ancrées dans nos travaux.

Nos opérations quotidiennes, nos partenariats collaboratifs et nos positions juridiques sont fondés sur une reconnaissance des oppressions coloniales systémiques de l'État canadien.

Le FAEJ reconnaît les effets dévastateurs des lois coloniales et de leur application par les tribunaux canadiens sur la vie des peuples autochtones. Nous reconnaissons le rôle particulièrement préjudiciable que la loi canadienne joue sur la vie des femmes autochtones

en tant que mères et filles. La loi canadienne n'a pas réussi à les protéger - et continue de le faire trop souvent. Nous nous engageons à remettre en question ces traditions coloniales dans nos positions devant les tribunaux et dans notre travail de réforme du droit. Le FAEJ reconnaît les limites inhérentes du droit canadien à la justice pour les femmes autochtones et prendra des mesures pour mieux comprendre notre relation avec les diverses traditions juridiques autochtones qui existent sur l'île de la Tortue.

Priorités fondamentales	Priorités ascendantes
Le FAEJ établira des relations sincères et respectueuses avec les organisations et les communautés autochtones à travers le pays. Le FAEJ éduque son personnel, son conseil d'administration et ses bénévoles sur le legs du colonialisme.	Le FAEJ agira pour décoloniser sa structure et ses opérations. Le FAEJ adoptera des positions juridiques qui défient les structures et les lois coloniales.

Amplifier les voix de ceux qui sont victimes de discrimination sexuelle

Les femmes sont confrontées à la discrimination sexuelle de différentes manières, en partie en fonction de leurs communautés et identités particulières. Les femmes connaissent les problèmes qui affectent leur sécurité, leurs libertés et leur pleine participation à la société. Le FAEJ travaille avec des organisations communautaires pour ancrer son plaidoyer juridique sur les expériences vécues uniques aux femmes en matière d'inégalité entre les genres.

Grâce à ses collaborations communautaires, le FAEJ écouterait et apprendrait des connaissances intersectionnelles de ceux qui sont confrontés à la discrimination de genre, répondant aux priorités soulevées par ces organisations. Nous établirions des partenariats entre les communautés et renforcerons notre compréhension de la manière dont la race, l'orientation sexuelle, les incapacités, l'identité de genre, la classe, l'éducation, le statut politique et d'autres réalités intersectionnelles affectent l'expérience des femmes en matière de discrimination et d'oppression.

Répondre à ces priorités peut exiger du FAEJ qu'il accepte l'incertitude et les perspectives féministes. Lorsque les points de vue divergent ou sont en conflit, le FAEJ a un rôle à jouer dans la construction de la compréhension et dans l'élaboration des voies pour des stratégies complémentaires. Nous aborderons notre implication soutenue dans ces questions avec curiosité et humilité, permettant au FAEJ de prendre des décisions agiles en ce qui concerne son rôle de plaidoyer et d'amplifier la voix de ses partenaires.



LEAF
FAEJ

WOMEN'S LEGAL
EDUCATION & ACTION FUND
FONDS D'ACTION ET D'ÉDUCATION
JURIDIQUE POUR LES FEMMES

Priorités fondamentales	Priorités ascendantes
Le FAEJ agit dans le respect des connaissances intersectionnelles et multisectorielles. Le FAEJ favorise des relations collaboratives et respectueuses avec les partenaires nouveaux et existants. Le FAEJ plaide pour un féminisme inclusif qui accepte de multiples points de vue féministes.	Le FAEJ mènera des conversations difficiles, y compris celles qui remettent en question ses propres positions. Le FAEJ cultivera une nouvelle culture organisationnelle de curiosité, de risque et de tolérance à l'ambiguïté sur les questions émergentes.

Poursuit des litiges féministes, réforme du droit et l'éducation du public

Le FAEJ travaillera avec ses membres à travers le pays pour apporter des analyses féministes intersectionnelles aux litiges, à la réforme du droit et à l'éducation du public.

Le FAEJ continuera d'intervenir dans les causes pour apporter des analyses juridiques féministes à l'interprétation des lois canadiennes. Le FAEJ offrira son expertise en contentieux aux communautés et partenaires œuvrant pour l'égalité des genres. Nous travaillerons avec ces organisations, nos membres et les militants féministes à travers le pays pour surveiller les causes, suivre les problèmes émergents et trier les litiges.

Le réseau de membres et de partenaires de la FAEJ à travers le pays identifie les lois proposées et les opportunités de plaider dans le processus de réforme du droit. Nous travaillerons en collaboration pour nous assurer que les analyses féministes font partie du processus d'élaboration des lois aux niveaux locaux, régionaux et national.

Le FAEJ sensibilisera le public à l'égalité des genres grâce à une éducation proactive et à un engagement dynamique dans le discours public. À l'ère des cycles d'information de 24 heures et des médias sociaux, la FAEJ peut exploiter plusieurs plates-formes pour sensibiliser à l'égalité des genres, à la fois en mettant en illuminant ces questions dans le contexte de l'actualité, et en soulignant nos études de cas et nos efforts de réforme du droit.

Priorités fondamentales	Priorités ascendantes
Le FAEJ continuera de diriger des interventions collaboratives dans des causes partout au Canada.	Le FAEJ renforcera ses mécanismes de suivi et de tri des causes et des possibilités visant la réforme du droit.



LEAF
FAEJ

WOMEN'S LEGAL
EDUCATION & ACTION FUND
FONDS D'ACTION ET D'ÉDUCATION
JURIDIQUE POUR LES FEMMES

Le FAEJ renforcera sa capacité à répondre à la réforme législative et au discours public sur l'égalité des genres.	Le FAEJ formalisera son évaluation des expériences intersectionnelles des femmes et des filles dans son suivi des causes et ses litiges. Le FAEJ explorera des stratégies de revendication au niveau des procès concernant l'égalité des genres.
--	---

Approfondir et enrichir le réseau du FAEJ

Nous comptons sur le contingent sans cesse croissant d'avocats féministes, d'universitaires juridiques et de militants engagés dans le travail du FAEJ alors que nous répondons, avec agilité, aux questions d'égalité des genres dans les salles d'audience, devant les législatures et dans les débats publics. L'ampleur des partisans du FAEJ à travers le pays est notre plus grande force et l'une de nos contributions importantes au mouvement féministe au Canada.

La réputation du FAEJ repose sur une longue lignée de féministes passionnées partageant leur incroyable expertise juridique et académique en première ligne des droits des femmes. Ces femmes ont créé le climat dans les lieux de travail, les écoles et les salons pour des conversations plus inclusives sur l'égalité des genres. Nous nous engageons à poursuivre l'évolution du FAEJ en travaillant honnêtement et de bonne foi avec nos membres, nos filiales, nos bénévoles et nos partenaires d'un bout à l'autre du pays. Nous nous appuyons humblement sur l'expertise des communautés dont nous faisons partie, sans nous approprier leurs voix ou leurs stratégies de changement.

Les femmes impliquées dans les comités, les causes et les filiales du FAEJ sont la colonne vertébrale de nos opérations. Ces penseuses juridiques féministes comprennent et peuvent réagir rapidement aux besoins des communautés locales. Nous cultivons un vaste réseau de féministes qui, bien que non impliquées dans nos opérations quotidiennes, connaissent les positions du FAEJ, sont connectées les unes aux autres et prêtes à se mobiliser lorsque le besoin s'en fait sentir. Le FAEJ s'est engagée à continuer de développer ce réseau juridique féministe florissant à travers le pays.

Priorités fondamentales	Priorités ascendantes
Le FAEJ rajeunira son réseau de filiales, d'universitaires bénévoles et d'avocats plaidants pro bono. Le FAEJ approfondira ses liens avec d'autres organisations de la communauté féministe.	Le FAEJ orientera et s'engagera avec les membres à travers le pays pour cultiver une vaste base de féministes bien versées dans les analyses du FAEJ et prêtes à se mobiliser en cas de besoin.



LEAF
FAEJ

WOMEN'S LEGAL
EDUCATION & ACTION FUND
FONDS D'ACTION ET D'ÉDUCATION
JURIDIQUE POUR LES FEMMES

	Le FAEJ identifiera les domaines de priorité commune avec les féministes au sein d'autres professions.
--	--

Cultiver la stabilité financière et administrative

Le FAEJ s'engage à être un employeur progressiste qui offre des emplois stables et durables. Les personnes qui ont choisi de travailler pour le FAEJ partagent une passion pour notre mission et travaillent incroyablement fort pour promouvoir l'égalité des genres et pour s'engager avec les féministes à travers le pays. Nous nous engageons à la stabilité, au respect et à un traitement équitable en tant qu'employeur féministe.

Un financement suffisant et prévisible provenant de diverses sources est essentiel pour parvenir à cette stabilité opérationnelle. Le Conseil s'emploiera à développer une base de financement résiliente en période de changement politique et d'évolution des demandes de programmation.

Priorités fondamentales	Priorités ascendantes
Le FAEJ est un employeur stable, progressiste et féministe. Le FAEJ maintient une gouvernance et des pratiques opérationnelles transparentes, y compris un suivi et une évaluation rigoureuse.	Le FAEJ adoptera des processus décisionnels agiles. Le FAEJ collaborera avec des organisations aux points de vue similaires pour assurer un financement durable du travail féministe. Le Conseil d'administration du FAEJ mènera une stratégie de financement active et diversifiée.



LEAF
FAEJ

WOMEN'S LEGAL
EDUCATION & ACTION FUND
FONDS D'ACTION ET D'ÉDUCATION
JURIDIQUE POUR LES FEMMES

Le FAEJ plaide pour l'égalité substantielle des genres avec une voix féministe fière et intersectionnelle.

À l'horizon 2025, le FAEJ s'engage à :

Donner la priorité à la réconciliation et travailler à la décolonisation des systèmes juridiques et sociaux du Canada

Priorités fondamentales	Le FAEJ établira des relations sincères et respectueuses avec les organisations et les communautés autochtones à travers le pays. Le FAEJ éduque son personnel, son conseil d'administration et ses bénévoles sur le leg juridique du colonialisme.
Priorités ascendantes	Le FAEJ agira pour décoloniser sa structure et ses opérations. Le FAEJ adoptera des positions juridiques qui contestent les structures et les lois coloniales.

Amplifier les voix de celles qui sont victimes de discrimination sexuelle

Priorités fondamentales	Le FAEJ agit dans le respect des connaissances intersectionnelles et multisectorielles. Le FAEJ favorise des relations collaboratives et respectueuses avec les partenaires nouveaux et existants. Le FAEJ revendique pour un féminisme inclusif qui accepte de multiples points de vue féministes.
Priorités ascendantes	Le FAEJ mènera des conversations difficiles, y compris celles qui remettent en question ses propres positions. Le FAEJ cultivera une nouvelle culture organisationnelle de curiosité, de risque et de tolérance pour l'ambiguïté sur les questions émergentes.

Poursuite des litiges féministes, réforme du droit et l'éducation public

Priorités fondamentales	Le FAEJ continuera de diriger des interventions collaboratives dans les causes en appel partout au Canada. Le FAEJ renforcera sa capacité à répondre à la réforme législative et au discours public sur l'égalité des genres.
Priorités ascendantes	Le FAEJ renforcera ses mécanismes de suivi et de tri des causes et des opportunités de réforme du droit. Le FAEJ formalisera son évaluation des expériences intersectionnelles des femmes et des filles dans son suivi des cas et ses litiges. Le FAEJ explor3.....



LEAF
FAEJ

WOMEN'S LEGAL
EDUCATION & ACTION FUND
FONDS D'ACTION ET D'ÉDUCATION
JURIDIQUE POUR LES FEMMES

Oera des stratégies de plaidoyer au niveau des procès pour l'égalité des 25x
vcgenres.

Approfondir et enrichir le réseau FAEJ

Priorités fondamentales	Le FAEJ rajeunira son réseau de filiales, d'universitaires bénévoles et d'avocats plaidants pro bono. Le FAEJ approfondira ses liens avec d'autres organisations de la communauté féministe.
Priorités ascendantes	Le FAEJ orientera et s'engagera avec les membres à travers le pays pour cultiver une vaste base de féministes bien versées dans les analyses du FAEJ et prêtes à se mobiliser en cas de besoin. Le FAEJ identifiera les domaines de priorité commune avec les féministes au sein d'autres professions.

Cultiver la stabilité financière et administrative

Priorités fondamentales	FAEJ est un employeur stable, progressiste et féministe. Le FAEJ maintient une gouvernance et des pratiques opérationnelles transparentes, y compris un suivi et une évaluation rigoureux
Priorités ascendantes	Le FAEJ adoptera des processus décisionnels agiles. FAEJ dirigera et collaborera avec des organisations partageant les mêmes idées pour assurer un financement durable du travail féministe. Le conseil d'administration de la FAEJ mènera une stratégie de financement active et diversifiée.